



Communiqué de presse

Mende, le 18 septembre 2015

Sécheresse : les pluies récentes permettent de lever les mesures de restrictions des usages de l'eau sur l'ensemble de la Lozère mais la vigilance est maintenue

Les pluies récentes ont permis de conforter largement les débits des rivières sur l'ensemble du département. Néanmoins, on ne peut pas encore affirmer que la sécheresse est "terminée" compte tenu de la situation des cours d'eau avant ces pluies et de la durée de cette sécheresse qui se prolonge depuis le mois de juin.

En effet, la baisse des débits est très rapide après ces pluies et il est encore trop tôt pour relâcher totalement notre attention.

Dans ce contexte de prudence, Hervé Malherbe préfet de la Lozère, vient de prendre un nouvel arrêté daté du 18 septembre 2015 qui place en "vigilance" tous les bassins versants du département.

Les restrictions en vigueur sont donc levées, cependant il est important que chacun adopte une utilisation économe des usages de l'eau. Les collectivités qui gèrent en régie la distribution d'eau potable, ainsi que les compagnies fermières sont invitées à suivre au plus près leur ressource et à veiller au bon fonctionnement des réseaux.

En fonction de l'évolution des données météorologiques, de nouvelles mesures seront susceptibles d'être prises.

Pour toute question sur ces mesures :

Site des services de l'Etat : <http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse2>